

RESULTATS ANNUELS 2020

Paris, le 16 avril 2021,

Les comptes annuels établis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été arrêtés par la Gérance le 16 avril 2021, puis ont été examinés par le Conseil de surveillance, lequel remplit également les fonctions de Comité d'audit.

1. Faits marquants de l'exercice

Situation de la Société au cours de l'exercice écoulé

Après la cession de son dernier actif en octobre 2014, et en l'absence de projet d'investissement, la société a cessé son activité locative. Elle poursuit sa gestion en extinction sur une base de coûts de fonctionnement fortement réduite.

L'épidémie de Coronavirus a eu un impact limité essentiellement sur la valorisation des placements de trésorerie de la société. Au 31 décembre 2020, la société dispose de la trésorerie nécessaire pour faire face à ces coûts durant l'année 2021.

Approbation des comptes sociaux et affectation du résultat

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société qui s'est tenue le 12 juin 2020 (**l'Assemblée Générale**) a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 faisant apparaître une perte de 64 267,55 €.

L'Assemblée Générale a en outre décidé d'affecter la perte de 64 267,55 € sur le compte « report à nouveau » pour le porter au montant débiteur de 169 701,07 €.

2. Comptes annuels au 31 décembre 2020

Le total du bilan, dont l'actif n'est plus constitué que de trésorerie, s'élève à 111 000 € (vs 160 000 € au 31 décembre 2019).

La variation principale du poste de Trésorerie est due à la diminution des disponibilités.

Le compte de résultat n'enregistre plus de produits en raison de la rémunération, quasi nulle, des placements de trésorerie. Les charges d'exploitation ressortent à 53 000 € en 2020 vs 64 000 € en 2019.

En conséquence, la perte de la période s'élève à - 53 000 € (vs - 64 000 € en 2019). Le montant des capitaux propres ressort à 83 000 € au 31 décembre 2020 (135 000 € au 31 décembre 2019), la variation des capitaux propres sur l'exercice résulte du résultat déficitaire de 2020.

3- Réunion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires

La Gérance a décidé de réunir l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires le 11 juin 2021. L'avis de réunion de cette assemblée, comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions, sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 7 mai 2021.

4- Perspectives

La Société n'ayant plus d'activité opérationnelle, elle poursuit sa gestion en extinction. Il n'est en outre pas envisagé de développer une quelconque activité opérationnelle au sein de la Société, laquelle n'a ni personnel, ni dette, ni d'autre actif à son bilan qu'un reliquat de trésorerie. L'éventuel rapprochement par voie de fusion entre la Société et Financière Apsys n'est plus à l'ordre du jour à court terme.